

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Délibération n° DB 2026-035

Date de la convocation : 26/02/2026

Membres en exercice : 26

Membres présents : 21

Membres votants : 21

Le vingt-huit mai deux mille vingt-six, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Salon d'honneur de l'Hôtel de ville de Vouziers, sous la Présidence de M. Pierre LAURENT-CHAUVET.

Présents : Mesdames Séverine LALLEMENT, Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, Anne LESCUYER, Anne SEMBENI et Messieurs Jean-Pol ARNOULT, Tony BESANCON, Roland CANIVENQ, Dominique DANNEAUX, Jean de POUILLY, Elie DORIDO, Benjamin GROFF, Robert HAAS, Johan HABERT, Pierre LAURENT-CHAUVET, Jean-François LE GALL, Yves LEROY, Gérald LORFEUVRE, Désiré NANJL, Pierre PORTRON, René SALEZ et Charles VAN DEN BERGH,

Secrétaire de séance : M. Roland CANIVENQ.

OBJET : DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Afin d'assurer le compte-rendu de la séance, il convient de nommer un secrétaire de séance qui assurera le compte-rendu des débats, conformément aux articles L. 2121-15 et L. 5211-1 du CGCT.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré DESIGNE M. Roland CANIVENQ en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

Le Président,

Pierre LAURENT CHAUVET

